

1^{er} Avril

Attention ! Danger !



Expulsions

A partir du 1^{er} avril 2023, les expulsions locatives et les coupures d'énergie vont recommencer.

L'expulsion de son logement est toujours un drame pour les personnes qui en sont victimes :

- C'est une humiliation, vis à vis de soi-même, de sa famille, de son voisinage,
- C'est une source de dépenses supplémentaires, pour accéder à un nouveau logement,
- C'est une rupture dans la scolarité des enfants, souvent contraints de changer d'école...

Se loger n'est pas un crime, c'est un droit

Une proposition de loi déposée par les députés macronistes et votées par LR et RN fragilise encore plus les ménages défavorisés :

- Elle condamne à 7 500 € d'amende les locataires en retard dans le paiement de leur loyer ;
- Elle réduit les délais de traitement de la procédure d'expulsion et limite la possibilité du juge d'établir un plan de remboursement de la dette.



Régularisation des charges

Les prix de l'énergie ont explosé cet hiver. Les régularisations de charges locatives vont arriver et la facture sera douloureuse pour tous les ménages à faibles ressources, déjà fortement frappés par l'inflation et la hausse des prix.

Avec les ménages concernés, nous exigeons

- *L'arrêt des expulsions locatives sans relogement et des coupures d'énergie ;*
- *La facilitation de la prise en charge des impayés par les dispositifs d'aide ;*
- *La production de logements sociaux à loyer abordable ;*
- *La garantie d'un revenu décent à l'ensemble des ménages ;*
- *L'encadrement des loyers et la revalorisation des aides au logement ;*
- *L'abandon de la proposition de loi contre les locataires démunis.*

Vous êtes sans logement, mal logé(e),
menacé(e) d'expulsion ou de coupure d'énergie...

Ne restez pas isolé(e) ! Réagissez !

Adressez-vous aux permanences du DAL !



Droit au Logement - DAL54

Permanences :

- les 1^{er} et 3^{er} jeudis du mois de 14 h à 17 h,
au 17 rue Drouin, à Nancy
- les 2^{er} et 4^{er} jeudis du mois, de 14 h à 17 h,
au 10 rue de Lisbonne à Vandoeuvre

Tél : 03.83.30.31.32

Mail : association-droit-au-logement@orange.fr

www.dalnancy.fr